

04 nov 2025 -07:30

Emploi des femmes d'origine externe à l'UE : une étude pointe des inégalités persistantes et recommande des politiques plus inclusives

Bruxelles, le 4 novembre 2025 — En Belgique le taux d'emploi des femmes d'origine externe à l'UE ne s'élève qu'à 49%, contre 66% des hommes d'origine externe à l'UE et 75 % des femmes d'origine belge. C'est ce qu'indique une nouvelle étude de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, réalisée par la KU Leuven et l'Université d'Anvers. La Belgique figure ainsi parmi les pays européens où l'écart d'emploi des femmes d'origine externe à l'UE est le plus marqué.

Environ un tiers de l'écart entre le taux d'emploi des femmes d'origine externe à l'UE et celui des femmes d'origine belge peut s'expliquer par des différences de niveau d'éducation et de la taille du ménage. À caractéristiques socio-démographiques identiques, l'écart de taux d'emploi se réduirait de 9 points de pourcentage entre ces deux catégories de population.

Mais les deux tiers restants ne peuvent pas être expliqués par ces variables socio-démographiques. L'étude indique des obstacles structurels qui échappent aux seules analyses statistiques : une maîtrise insuffisante des langues nationales, la non-reconnaissance des diplômes extra-européens ou encore les préjugés et les discriminations à l'embauche. C'est pourquoi l'étude combine une analyse quantitative et des entretiens de terrain en donnant la parole aux actrices concernées. De nombreuses femmes en situation de migration confirment ces difficultés et soulignent une sous-évaluation de leurs compétences et de leurs expériences professionnelles.

Les femmes d'origine externe à l'UE sont confrontées à de multiples difficultés : aux discriminations liées au genre et à l'origine s'ajoutent des barrières linguistiques, des préjugés, des difficultés d'accès aux services de garde d'enfants et des réseaux sociaux et professionnels limités. Ces obstacles entravent non seulement leur participation économique mais aussi leur intégration sociale.

Michel Pasteel, directeur de l'Institut

Des recommandations pour lever les freins à l'emploi

Pour réduire durablement ces écarts, l'Institut formule plusieurs recommandations :

- Personnaliser les trajets d'insertion professionnelle afin de mieux prendre en compte les parcours migratoires des femmes d'origine externe à l'UE et la vulnérabilité administrative et économique qui y est associée.
- Encourager et soutenir les projets pilotes d'insertion socioprofessionnelle des femmes d'origine externe à l'UE de type coaching en entreprise.
- Faciliter la reconnaissance et l'équivalence des diplômes étrangers, en particulier dans les métiers des soins, en développant des programmes passerelles permettant aux personnes ayant étudié en dehors de l'UE de se mettre à niveau et de valoriser leurs compétences.
- Mettre en place un guichet unique, accessible physiquement et en plusieurs langues, pour fournir une information claire et centralisée sur les démarches liées à l'équivalence des diplômes.

- Offrir des cours de langue financièrement abordables, conçus en fonction des besoins professionnels des femmes migrantes et compatibles avec les contraintes familiales (par exemple via des horaires adaptés ou des formules hybrides).
- Renforcer l'offre de service de garde d'enfants qualitative, abordable et flexible pour permettre aux femmes migrantes d'effectuer des démarches administratives, de suivre une formation ou d'accéder à un emploi.

Ces recommandations sont en phase avec l'étude Femmes en situation de vulnérabilité sur le marché du travail, publiée en juin 2025.

Enfin, les femmes interrogées dans le cadre de cette étude rapportent faire régulièrement l'objet de sous-évaluation de leurs compétences voire de discriminations ce qui freineraient également leur accès à un emploi stable et de qualité. L'Institut mènera une étude pour objectiver cette problématique et proposera des recommandations.

↓ Télécharger l'étude

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes
Place Victor Horta 40
1060 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 233 44 00
<http://igvm-iefh.belgium.be>

Aline Defer
Contact presse
+32 2 235 55 20
aline.defer@igvm.be

Véronique De Baets
Porte-parole (FR)
+32 2 233 40 34
+32 479 25 04 41
veronique.debaets@iefh.be